6011

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC

sur le développement forestier

Rapport annuel
1986-1987

Canada Québec

ENTENTE AUXILIAIRE
CANADA-QUEBEC
SUR LE DEVELOPPEMENT
FORESTIER

RAPPORT ANNUEL
1986-1987

91-00946/

Sources:
Service canadien des forêts
Tél.: (418) 648-5850

Ministère de l'Energie et des Ressources
du Québec (Forêts)
Tél.: (418) 643-1813

Dépôt légal - 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-18497-1
ISSN 0838-2743

AVANT-PROPOS

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier est entrée en vigueur le 1er avril 1985 et expirera le 31 mars 1990. Le rapport annuel se veut d'abord et avant tout un rapport du Comité de gestion (conjoint) aux ministres responsables de l'Entente sur l'état d'avancement des programmes et activités.

Le Comité de gestion présente donc ci-après le rapport annuel de la deuxième année d'opération de l'Entente. L'an dernier, nous avions jugé opportun de faire une revue des outils de gestion et du système qui avait été mis en place au niveau du fonctionnement opérationnel en plus de faire le bilan des activités. Cette année, le rapport annuel se limite à une présentation des résultats obtenus au cours de l'année 1986-1987 en les comparant avec ceux obtenus au cours de la première année.

TABLE DES MATIERES

PAGE

Avant-propos i
Table des matières ii
Sommaire iii
Liste des tableaux iv
Annexe v

1 - INTRODUCTION 1

1.1 - Historique 1
1.2 - Objectifs 2
1.3 - Programmation budgétaire 3
1.4 - Responsabilités 6

2 - BILAN DES ACTIVITES 8

2.1 - Aménagement des forêts publiques 8
2.2 - Aménagement des forêts privées 19
2.3 - Aménagement des terres fédérales 20
2.4 - Infrastructures des pépinières 23
2.5 - Gestion/Communications/Évaluation 24

3 - PROGRAMMATION 1987-88 27

4 - ANNEXE : Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et par région (Tableaux 4a,b,c,d,e,f,g,h,i,j) 29

SOMMAIRE

Les résultats obtenus en fin de deuxième année d'opération montrent une légère hausse comparativement à la première année (1985-1986) de l'Entente. C'est le programme d'aménagement en forêt privée qui a connu la plus forte augmentation. Ce programme montre en effet des dépenses de l'ordre de 12 millions de dollars en 1986-1987 par rapport à 9,4 millions de dollars l'an dernier. Le programme d'aménagement des forêts publiques, par contre, a connu une légère baisse des déboursés, soit 31,3 millions de dollars en 1985-1986 comparativement à 30,9 millions de dollars au cours de l'année 1986-1987. A noter cependant qu'environ 35 000 hectares ont été remis en production dans les forêts publiques au cours de cette deuxième année d'opération par rapport à 19 000 hectares lors de la première année. Cet important écart s'explique par le retrait de l'activité "production de plants" en 1986-1987 et de la concentration sur les plantations. En forêt privée, près de 16 000 hectares ont été plantés comparativement à 14 200 hectares en 1985-1986.

Quant au programme d'aménagement des terres fédérales, des déboursés de l'ordre de 700 000 $ ont été répartis entre les conseils de bande d'une douzaine de réserves indiennes qui ont bien voulu adhérer au programme. Par exemple, le Conseil Atikamekw Sipi s'est vu verser près de 72 000 $ pour l'encadrement technique qu'il assure auprès des trois bandes de Weymontachie, Manouane et Obedjiwan et ces dernières ont réalisé des travaux sylvicoles pour plus de 145 000 $ en 1986-1987. Les deux réserves Cris de Waswanipi et de Mistassini ont également réalisé des travaux importants, de même que celle de Maniwaki.

Par ailleurs, le programme d'immobilisation des pépinières du MERQ s'est poursuivi tel que prévu au cours de la deuxième année. Le niveau des dépenses soumis au financement de l'Entente a atteint 1,8 million de dollars, comparativement à 2,5 millions de dollars en 1985-1986. Au chapitre de la gestion et du suivi de l'Entente par le SCF, des déboursés de l'ordre de 756 000 $ ont été réalisés en 1986-1987 alors qu'au plan des communications,

un programme national s'est ajouté aux activités régionales déjà prévues. Ces deux programmes d'information ont entraîné des dépenses de 683 500 $ au cours de 1986-1987.

La programmation arrêtée par le Comité de gestion devrait permettre des réalisations encore plus considérables au cours de la troisième année d'application de l'Entente (1987-1988). Un budget global de 66,4 millions de dollars est prévu, dont 41,3 millions de dollars pour le programme d'aménagement en forêt publique et 20,5 millions de dollars en forêt privée; le reste, soit 4,6 millions de dollars, sera réparti entre les trois autres programmes.

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1:	Programmation budgétaire initiale (1985-1990);	5
Tableau 2:	Programmation budgétaire modifiée après une année d'opération (1985-1990);	7
Tableau 3:	Sommaire des dépenses (000$) par région administrative et par programme (1985-1986);	9
Tableau 4:	Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et activité (année 1986-1987);	10
Tableau 5:	Importance relative des travaux sylvicoles réalisés par région et selon le mode de tenure (année 1986-1987);	14
Tableau 6:	Bilan des réalisations par réserve (1986-1987);	22

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	Importance relative des principaux traitements sylvicoles selon le mode de tenure (année 1986-1987);	15
Graphique 1a:	Importance relative du traitement "préparation de terrain" par région administrative et selon la tenure (année 1986-1987);	16
Graphique 1b:	Importance relative du traitement "plantation" par région administrative et selon la tenure (année 1986-1987);	17
Graphique 1c:	Importance relative du traitement "entretien" en forêts publiques par région administrative (année 1986-1987).	18

4 - ANNEXE

"SOMMAIRE DES REALISATIONS FORESTIERES ET DES DEPENSES PAR PROGRAMME ET PAR REGION"

			PAGE
Tableau 4-a:	Région 01:	Bas St Laurent/Gaspésie	30
Tableau 4-b:	Région 02:	Saguenay/Lac St-Jean	31
Tableau 4-c:	Région 03:	Québec	32
Tableau 4-d:	Région 04:	Trois-Rivières	33
Tableau 4-e:	Région 05:	Estrie	34
Tableau 4-f:	Région 06:	Montréal	35
Tableau 4-g:	Région 07:	Outaouais	36
Tableau 4-h:	Région 08:	Abitibi-Témiscamingue	37
Tableau 4-i:	Région 09:	Côte-Nord	38
Tableau 4-j:	Région 10:	Nouveau-Québec	39

I - INTRODUCTION

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier fut conclue à Québec le 30 avril 1985. Le but de cette entente est de promouvoir la coopération et la coordination entre les deux gouvernements pour la mise en oeuvre de mesures aptes à stimuler le développement forestier et à accroître l'incidence de l'activité forestière au Québec.

Le présent document constitue le rapport annuel de la deuxième année d'opération de cette entente quinquennale. Il se veut d'abord et avant tout un rapport d'étape du Comité de gestion sur l'état d'avancement des programmes mis en oeuvre au cours de l'année 1986-1987 dans le cadre de cette entente auxiliaire. La section I donne un bref historique de l'Entente et rappelle les objectifs fixés initialement, les programmes et activités qui en découlent, de même que les budgets alloués à chacun. La section II, principale partie du rapport, présente le bilan des différents programmes de l'Entente au cours de la deuxième année d'opération. En plus d'être un bilan des activités, cette section permet de faire des comparaisons avec les résultats de l'année précédente. La section III fournit par ailleurs quelques considérations concernant la programmation de l'année 1987-1988.

1.1 - HISTORIQUE

Le 17 décembre 1984, les deux gouvernements renouvelaient leur entente-cadre relative au développement économique et régional et retenaient, entre autres choses, le principe de l'aménagement forestier intensif des forêts québécoises en vue d'assurer à l'industrie les approvisionnements nécessaires à son bon fonctionnement et à son expansion à moyen et long terme. Quelques mois plus tard, le 30 avril 1985, le ministre d'État (Forêts) du Canada et le ministre délégué aux

Forêts du Québec signaient l'Entente auxiliaire portant sur le développement forestier. De par cette entente, d'une durée de cinq ans, les deux gouvernements acceptaient de réserver 300 millions de dollars pour le secteur forestier québécois et d'en partager les coûts également.

1.2 - OBJECTIFS

La forêt constitue un actif si important qu'il est impérieux de déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de la ressource et la durabilité des emplois dans le secteur. L'analyse de la problématique nous révèle que le problème majeur du secteur forestier au Québec réside principalement dans la disponibilité de la matière ligneuse nécessaire non seulement pour assurer le développement de l'industrie, compte tenu des perspectives de croissance, mais également pour assurer le simple maintien des usines existantes. Aussi, le gouvernement du Canada convenait-il d'appuyer les initiatives du gouvernement du Québec en assurant le financement d'une partie des dépenses engagées par le gouvernement du Québec en matière d'aménagement forestier. Les objectifs de l'entente et les programmes qui sont mis de l'avant pour les atteindre sont axés sur la production de la matière ligneuse et visent plus spécifiquement à:

a) encourager et appuyer les activités d'aménagement forestier afin d'augmenter les disponibilités de bois, de manière à mieux assurer la viabilité et la compétitivité à long terme de l'industrie forestière du Québec;

b) remettre en production des territoires forestiers productifs dans les forêts publiques et privées du Québec, y compris les terres fédérales (indiennes) au Québec; et

c) encourager les activités de recherche forestière appliquée relatives aux programmes de l'entente, ainsi que la vulgarisation des résultats et leur diffusion.

1.3 - PROGRAMMATION BUDGETAIRE

Compte tenu des objectifs précédents, il fut décidé de répartir les sommes allouées de la manière suivante.

1- En raison de l'importance relative de la forêt publique (76%) servant à l'approvisionnement de l'industrie, un montant de 190 millions de dollars sera consacré à son aménagement. L'activité "plantations" sera le principal élément de ce programme. Cette composante comprendra aussi des activités d'entretien des aires régénérées et de recherche appliquée.

2- Par ailleurs, comme la forêt privée contribue dans une proportion de 24% aux besoins des usines et qu'elle est aussi avantagée du point de vue de la productivité des sols et de leur proximité des usines, un montant de 90 millions de dollars sera affecté à leur aménagement.

3- Comme les terres fédérales, et plus particulièrement les terres indiennes, représentent un certain potentiel forestier et que la mise en valeur de ces terres peut avoir des retombées socio-économiques importantes pour les autochtones, il fut convenu que 4 millions de dollars seraient alloués à ce programme.

4- Les deux parties convenaient aussi que le programme du ministère de l'Énergie et des Ressources ayant trait au financement des immobilisations et des équipements des pépinières, soit 10 millions de dollars, serait financé à même les fonds de cette entente.

5- Enfin, pour permettre à la partie fédérale d'assurer le suivi technique et financier de l'entente et maintenir une coordination et une cogestion efficace des termes de celle-ci, une somme de 6 millions de dollars sera réservée à cette fin. Cette somme couvrira également les dépenses du S.C.F. reliées à la mise en oeuvre d'un plan de communications et à l'évaluation de l'entente.

Le tableau 1 montre les différents programmes et activités de l'entente ainsi que les budgets qui leur ont été affectés initialement. Nous reviendrons sur cette question dans la section suivante de façon plus détaillée quand nous ferons le bilan analytique de la progression des activités de l'entente et des résultats obtenus après une deuxième année d'opération.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA - QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 1: PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE INITIALE
(1985-1990)

PROGRAMMES	1985-86	1986-87	1987-90	TOTAL
	(en millions de $)			
1. AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE				
1.1 Production de semences	1,3	0	0	1,3
1.2 Production de plants	12,0	0	0	12,0
1.3 Plantations	15,0	25,0	119,5	159,5
1.4 Entretien des aires régénérées	4,0	5,0		9,0
1.5 Recherche appliquée	1,5	1,6	5,1	8,2
TOTAL-FORÊT PUBLIQUE	33,8	31,6	124,6	190,0
2. AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE				
2.1 Préparation de terrain	6,6	6,9	27,3	40,8
2.2 Mise en terre	6,5	6,5	36,2	49,2
TOTAL-FORÊT PRIVÉE	13,1	13,4	63,5	90,0
3. AMÉNAGEMENT DES TERRES FÉDÉRALES	0,8	0,8	2,4	4,0
4. INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	2,0	2,0	6,0	10,0
5. GESTION, COMMUNICATIONS, ÉVALUATION	1,2	1,2	3,6	6,0
TOTAL	50,9	49,0	200,1	300,0

1.4 - RESPONSABILITES

Tel que mentionné précédemment, les investissements prévus dans cette entente (300 millions de dollars) sont partagés également par les deux gouvernements. Fait important à signaler toutefois, les deux parties assument unilatéralement la responsabilité administrative et financière de 10 millions de dollars chacune. Le gouvernement du Québec, pour sa part, s'est réservé cette somme pour compléter son programme d'immobilisations dans les pépinières du M.E.R.Q. En contrepartie, le gouvernement fédéral s'est réservé le même montant pour assurer la gestion et le financement du programme d'aménagement des terres indiennes (4 millions de dollars), ainsi que de ses dépenses relatives à l'administration, au plan de communications et à l'évaluation de l'entente (6 millions de dollars).

Le tableau 2 ci-après illustre la programmation budgétaire initiale révisée après une première année d'opération. Les crédits non dépensés au cours de 1985-1986 ont donc été reportés dans le bloc 1987-1990.

TABLEAU 2: PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE MODIFIÉE APRÈS UNE ANNÉE D'OPÉRATION

(En milliers de $)

PROGRAMMES	1985-86 Réalisées	1986-87 (Estimées)	1987-90 (Estimées)	TOTAL
1. **AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE**				
1.1 Production de semences	1 296,8	0	3,2[2]	1 300,0
1.2 Production de plants	10 699,5	302,6[2]	997,9[2]	12 000,0
1.3 Plantations	13 871,1	24 661,4	120 257,5	158 790,0
1.4 Entretien des aires régénérées	4 160,0	4 800,0	40,0	9 000,0
1.5 Recherche appliquée	1 275,1	1 600,0	5 324,9	8 200,0
SOUS-TOTAL	31 302,5	31 364,0	126 623,5	189 290,0
2. **AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE**				
2.1 Préparation de terrain	4 927,5	7 624,4	28 472,5	41 024,4
2.2 Mise en terre	4 496,1	5 661,6	38 477,9	48 635,6
SOUS-TOTAL	9 423,6	13 286,0	66 950,4	89 660,0
3. **AMÉNAGEMENT DES TERRES FÉDÉRALES**	243,7	800,0	2 956,3	4 000,0
4. **INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES**	2 000,0	1 825,0	5 650,0	9 475,0
5. **GESTION, ÉVALUATION**	415,5[1]	1 025,0	4 034,5	5 475,0
6. **COMMUNICATIONS**	-	700,0	1 400,0	2 100,0
TOTAL	43 385,3	49 000,0	207 614,7	300 000,0

(1) Incluait les dépenses de "communications" en 1985-1986.
(2) Ces crédits seront répartis aux autres activités.

II - BILAN ANALYTIQUE DES ACTIVITES

Cette section présente le portrait des résultats obtenus après une deuxième année d'application. Plus spécifiquement, nous analysons distinctement celui des trois programmes d'aménagement de la forêt publique, de la forêt privée et des terres fédérales et celui concernant les infrastructures des pépinières, administré par la partie provinciale. Un bref examen sera fait également de l'activité "gestion/évaluation" et du programme "communications" qui tombent sous la responsabilité de la partie fédérale.

2.1 - AMENAGEMENT DES FORETS PUBLIQUES

Le tableau 3 de la page suivante présente le sommaire des dépenses prévues et réalisées par programme et par région au cours de la deuxième année de l'Entente. On peut constater que pour le programme d'aménagement des forêts publiques, un total de 30,9 millions de dollars a été dépensé à ce chapitre au cours de 1986-1987, soit 64% de toutes les dépenses de l'Entente. C'est donc à près de 100% que l'objectif fut réalisé puisque des dépenses totales de 31,1 millions de dollars y avaient été prévues.

Si on regarde maintenant du côté de la répartition des dépenses par région administrative, on constate que la région du Bas St-Laurent/ Gaspésie (01) a totalisé 9,1 millions de dollars, soit près de 30% des dépenses totales de ce programme. Viennent ensuite loin derrière les régions de Trois-Rivières et de Québec qui s'accaparent respectivement 15,8% et 12,6% du total des dépenses de ce programme. Si on compare maintenant ces dépenses à celles de l'an dernier, c'est la région de Québec qui a connu la plus forte augmentation. En effet, 3,9 millions de dollars ont été dépensés cette année comparativement à

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA/QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 3: SOMMAIRE DES DÉPENSES (000$) PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR PROGRAMME

ANNÉE 1986-1987

PROGRAMMES	FORÊTS PUBLIQUES		FORÊTS PRIVÉES		TERRES FÉDÉRALES		PÉPINIÈRES		GESTION/ÉVALUATION		COMMUNICATIONS		TOTAL	
RÉGIONS	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES
01 Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	9 086,3	9 086,3	3 573,0	3 497,2	37,8	37,8	N/A	219,1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	12 840,4
02 Saguenay/Lac-Saint-Jean	3 824,4	3 824,4	996,5	946,9	97,5	81,6	N/A	242,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5 095,3
03 Québec	4 007,2	3 990,6	3 046,4	3 050,8	0	0	N/A	143,7	N/A	756,9[2]	N/A	338,9[2]	N/A	8 280,0
04 Trois-Rivières	4 940,2	4 940,2	1 617,0	1 367,0	224,3	216,4	N/A	107,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	6 631,0
05 Estrie	130,9	130,9	875,8	868,5	0	0	N/A	426,3	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 425,7
06 Montréal	2 220,9	2 220,9	609,1	557,2	19,3	19,3	N/A	589,7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3 387,1
07 Outaouais	2 428,3	2 376,5	541,0	438,1	115,7	93,2	N/A	-	N/A	N/A	N/A	344,6[3]	N/A	2 907,8
08 Abitibi/Témiscamingue	3 435,2	3 435,2	1 264,7	1 163,7	180,9	172,3	N/A	96,3	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	4 867,5
09 Côte-Nord	987,9	987,9	152,5	150,8	48,3	48,3	N/A	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 187,0
10 Nouveau-Québec	0	0	0	0	33,1	30,2	N/A	-						30,2
TOTAL	31 061,3	30 992,9[1]	12 676,0	12 040,2[1]	756,9	699,1	2 000,0	1 825,0	1 200,0	756,9	700,0	683,5	48 394,2	46 997 6[1]

(1) Incluant certains travaux réalisés cette année mais qui seront payés en 1987-1988, soit 2.78 millions de dollars.

(2) Dépenses du SCF et du MER, pour les activités régionales de communication.

(3) Dépenses ayant trait à la campagne nationale de sensibilisation (SCF-Hull).

ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 4 - SOMMAIRE DES RÉALISATIONS FORESTIÈRES ET DES DÉPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ (2)

ANNÉE 1986-1987

Province de Québec

PROGRAMME / ACTIVITÉS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES RÉALISÉES (en milliers$)
FORÊTS PUBLIQUES:			
- Plantations:			
. préparation de terrain	67 176 ha	61 858,8 ha[1]	11 609,1
. plantation manuelle	87 795 mp	86 659,1 mp[1]	13 052,3
Entretien (aires régénérées)	11 480,4 ha	10 351,8 ha[1]	4 800,0
Recherche appliquée	--	--	1 531,6
FORÊTS PRIVÉES:			
- Préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	1 602 ha	1 514 ha[1]	408,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	17 244 ha	15 580 ha[1]	6 251,5
- Mise en terre			
. propriétaires non regroupés	3 375 ha	3 302 ha	738,6
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	12 485 ha	12 377 ha	4 641,4
TERRES FÉDÉRALES (SCF)	1 279 ha	1 049 ha	699,1
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES (MER)		n/a	1 825,0
GESTION / ÉVALUATION	n/a	n/a	731,8
COMMUNICATIONS	n/a	n/a	683,5
		Total:	46 972,5

(1) Incluant certains travaux qui ne seront payés qu'en 1987-1988, soit 2,78 millions de dollars.

(2) Ce tableau est repris en annexe pour chacune des régions administratives.

2,3 millions de dollars en 1985-1986. La région de Trois-Rivières a connu elle aussi une hausse appréciable de 1,2 million de dollars par rapport à la première année d'opération.

Le programme d'aménagement des forêts publiques (tableau 4) se divise en trois activités dont la plus importante est celle des plantations qui a totalisé 24,7 millions de dollars en 1986-1987. On se rappellera que l'an dernier, la somme de 12 millions de dollars avait été dépensée à ce chapitre. A noter que la production de plants et de semences ne font plus partie de ce programme en 1986-1987. Mentionnons également que les tableaux présentés (4-a et suivants) en annexe fournissent le sommaire détaillé des réalisations forestières et des dépenses pour chacune des régions administratives du Québec.

L'activité "plantations" se subdivise en deux sous-activités importantes, soit la préparation de terrain et la plantation manuelle. Pour la première, c'est 61 858 hectares qui furent préparés en 1986 alors que pour ce qui est de la sous-activité "plantation manuelle", c'est 86,7 millions de plants qui ont été mis en terre au cours de l'année. Comparativement à 1985, la hausse est de l'ordre de 41,3% pour la préparation de terrain et de 82% pour la plantation manuelle. Par ailleurs, si on prend une moyenne de 2500 plants à l'hectare, c'est un total de 34 663 hectares qui a été reboisé en 1986-1987, comparativement à 19 000 hectares en 1985-1986.

Concernant la sous-activité "entretien des aires régénérées", il avait été prévu de traiter 11 480 hectares, mais c'est finalement 10 352 hectares qui ont fait l'objet de dégagement chimique ou manuel. Une somme totale de 4,8 millions de dollars a été déboursée sous cette rubrique.

Pour ce qui est de la sous-activité "recherche appliquée", des dépenses de l'ordre de 1,6 million de dollars avaient été prévues et on constate qu'une somme de 1,53 million de dollars a été dépensée à ce chapitre. Des déboursés de l'ordre de 647 100 $ ont en effet été effectués pour le Centre de transfert technologique en protection contre les feux de forêt à Maniwaki. Le reste a été affecté à 11 projets de recherche appliquée réalisés par différents promoteurs. Parmi ceux-ci, cinq projets ont démarré l'an dernier et se sont poursuivis en 1986-1987, à savoir le projet de contrôle biologique du framboisier (60 000$), le projet de développement des plants étiolés en serre et dans les plantations comparatives (15 000$), le projet de comportement de l'eau dans le sol à la pépinière de Normandin (30 000$), le projet de culture "in vitro" d'essences forestières (25 000$) et le projet expérimental de dégagement "mécanique" de jeunes plantations (650 000$).

De plus, au cours de 1986-1987, six nouveaux projets ont fait leur apparition; il s'agit d'un projet de recherche en sylviculture et en mécanisation forestière en forêt privée (47 500$), d'un projet de recherche sur le dépérissement et l'état de nutrition de l'érablière des Appalaches (125 000$), d'un projet de répertoire des sources d'informations scientifiques et techniques (35 000$), d'un projet de réalisation de fiches techniques sur les technologies de la sylviculture en forêt privée (7 000$) et d'un projet de rédaction d'un manuel sur l'utilisation sécuritaire des pesticides en milieu forestier (15 000$).

Le tableau 5 et les histogrammes qui l'accompagnent présentent à nouveau les réalisations forestières effectuées dans le cadre du programme d'aménagement des forêts publiques, mais cette fois par région administrative. On peut voir aussi l'importance relative des trois principales activités financées dans le cadre de ce programme. En ce

qui concerne l'activité "préparation de site", la région du Saguenay/ Lac Saint-Jean (02) vient en tête avec 13 108 hectares, suivie de près des régions du Bas St-Laurent/Gaspésie (01) et de l'Abitibi-Témiscamingue (08) où respectivement 12 957 et 12 562 hectares ont subi une préparation de site.

Quant au nombre d'hectares "plantés", c'est la région "01" qui fut la plus active avec 8 350 hectares, suivie par ordre des régions "02", "08" et "04" où plus de 5 000 hectares ont été plantés. Pour ce qui a trait à l'activité "entretien de plantation", la région du Bas St-Laurent/Gaspésie est de loin celle où ce type de traitement est le plus pratiqué. En effet, sur les 10 352 hectares "entretenus" pour l'ensemble de la province, plus de 5 800 hectares (56%) l'ont été dans cette région.

En conclusion, si on compare les réalisations aux prévisions initiales, on observe que les travaux ont été réalisés à plus de 90% dans le cas des traitements "préparation de site" et "entretien", alors que les travaux de plantations l'ont été à près de 99%. L'an dernier, la préparation de site et la plantation avaient été réalisées respectivement à 87 et 95%, alors que l'entretien dépassait les prévisions de 17% en terme d'hectares traités.

À noter que les données relatives au programme d'aménagement des forêts privées (tableau 5) sont analysées à la section suivante.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA/QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 5 - IMPORTANCE RELATIVE DES TRAVAUX SYLVICOLES RÉALISÉS PAR RÉGION

ET SELON LE MODE DE TENURE (1986-1987)

	AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PUBLIQUES						AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PRIVÉES			
TRAVAUX SYLVICOLES	HA PRÉPARÉS		HA PLANTÉS (2 500 PLANTS=1 HA)		HA ENTRETENUS		HA PRÉPARÉS		HA PLANTÉS	
RÉGIONS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS
01	13 309,2	12 957,2	8 285,1	8 350,1	5 866,1	5 754,1	4 009	3 926	4 637	4 648
02	14 173,5	13 108,7	6 953,1	6 953,1	541,2	471,2	2 114	2 036	1 080	1 048
03	5 944,0	5 055,0	3 194	3 021,8	1 638,0	1 316,7	4 248	4 074	4 325	4 230
04	10 900,0	8 880,8	5 497,8	5 101,6	905,0	365,0	2 525	1 925	1 954	1 758
05	120,0	116,0	120,0	121,9	110,0	110,2	1 405	1 419	908	1 081
06	4 201,0	4 034,9	2 653,2	2 670,0	810,0	728,5	881	783	837	752
07	3 218,4	3 209,4	1 954,6	1 954,6	630,1	630,1	961	688	601	645
08	13 989,1	12 562,0	5 239,2	5 239,0	588,0	587,0	2 226	1 777	1 441	1 440
09	1 951,0	1 934,7	1 221,2	1 251,5	392,0	389,0	447	466	76	77
TOTAL	67 806,2	61 858,7	35 118,2	34 663,6	11 480,4	10 351,8	18 846	17 094	15 859	15 679

HISTOGRAMME 1:

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
IMPORTANCE RELATIVE DES TRAVAUX SYLVICOLES
SELON LE TYPE DE TENURE (1986–1987)

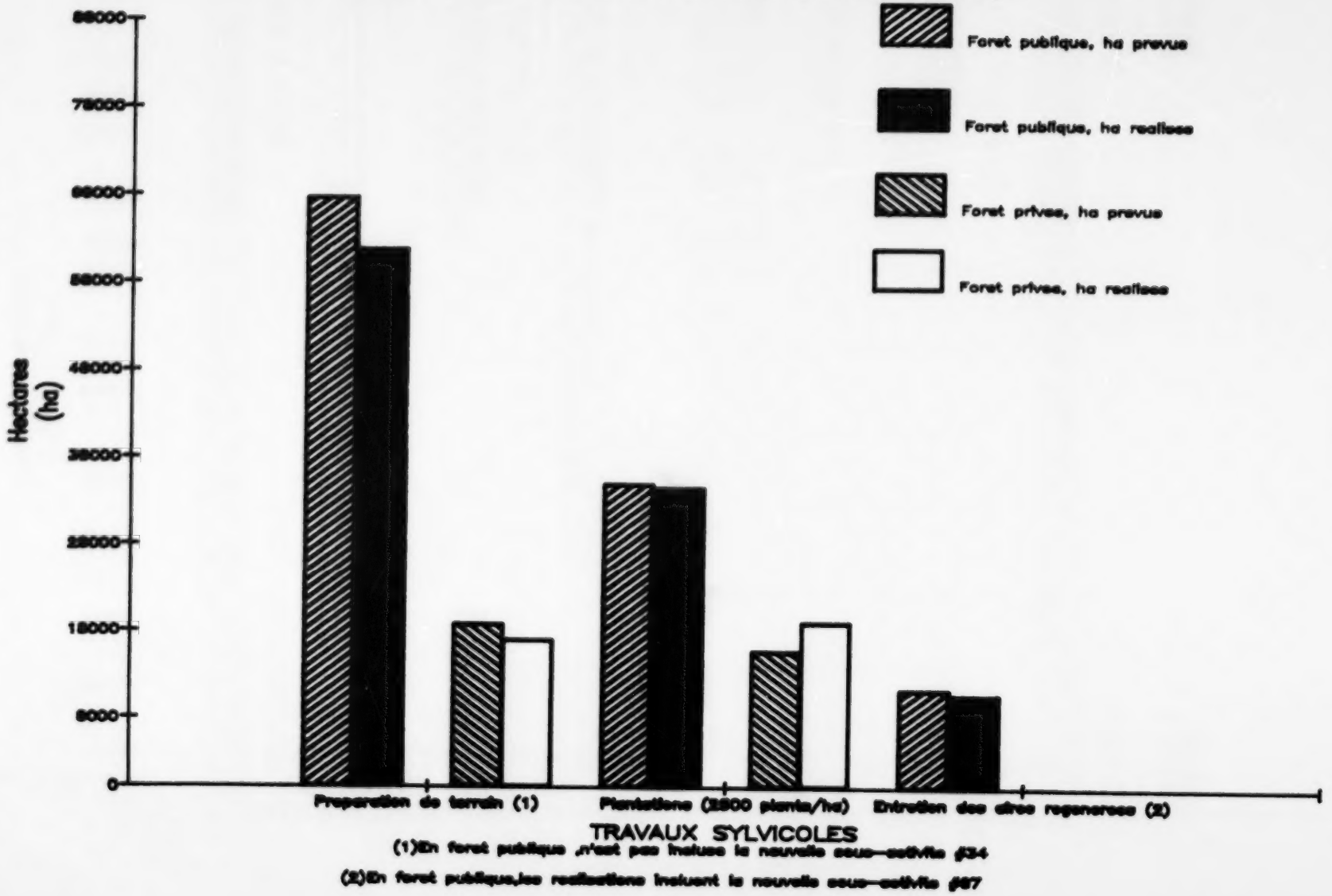

(1)En foret publique ,n'est pas inclues la nouvelle sous–activite #34

(2)En foret publique,les realisations incluent la nouvelle sous–activite #87

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER

HISTOGRAMME 1-A: IMPORTANCE RELATIVE DE LA "PREPARATION DE TERRAIN" PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA TENURE

1986-1987

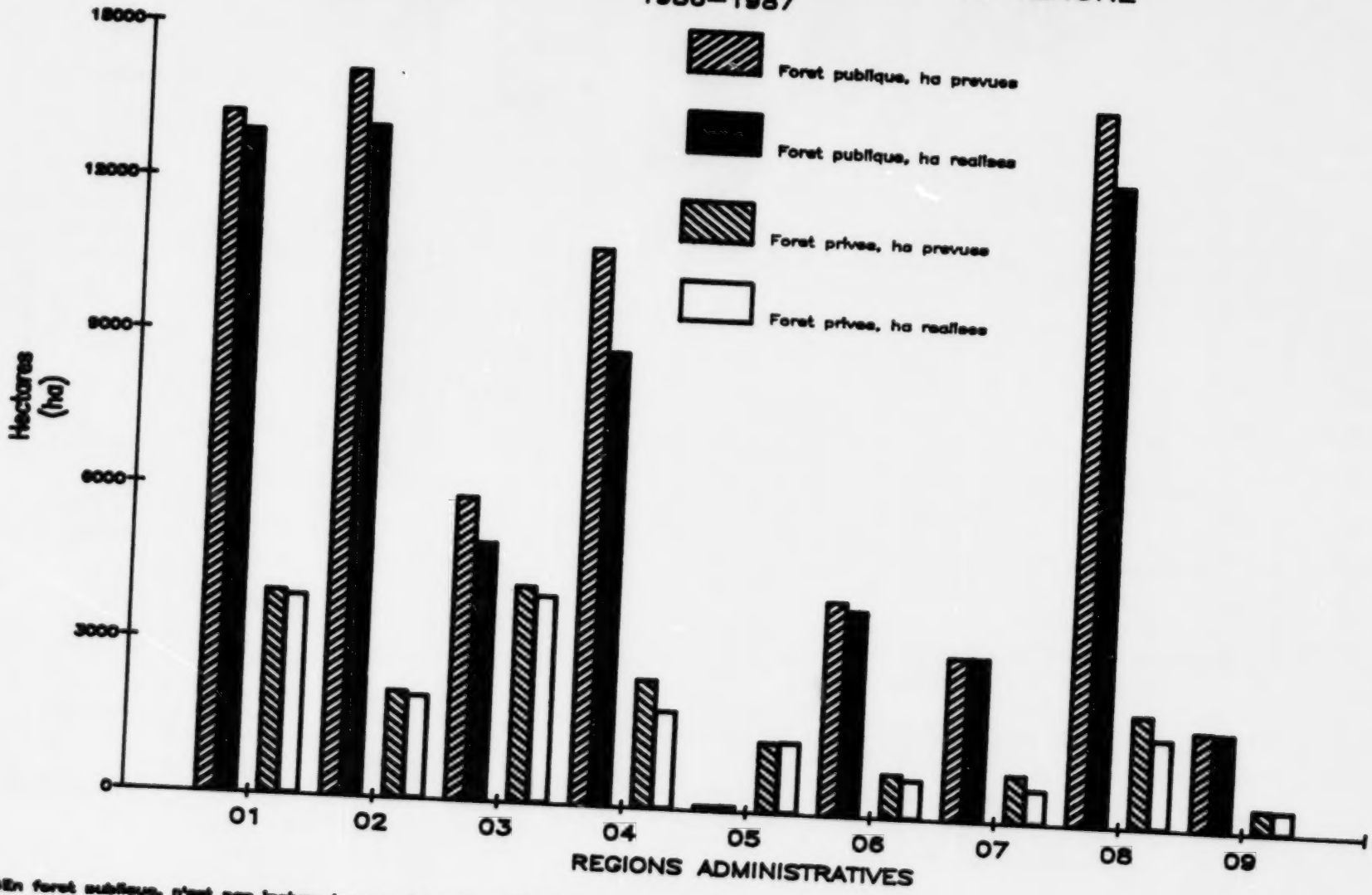

(*) En forêt subéreuse, n'est pas inclus la nouvelle sous-activité 634

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER

HISTOGRAMME 1-B: IMPORTANCE RELATIVE DU TRAITEMENT "PLANTATION" PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA TENURE
1986-1987

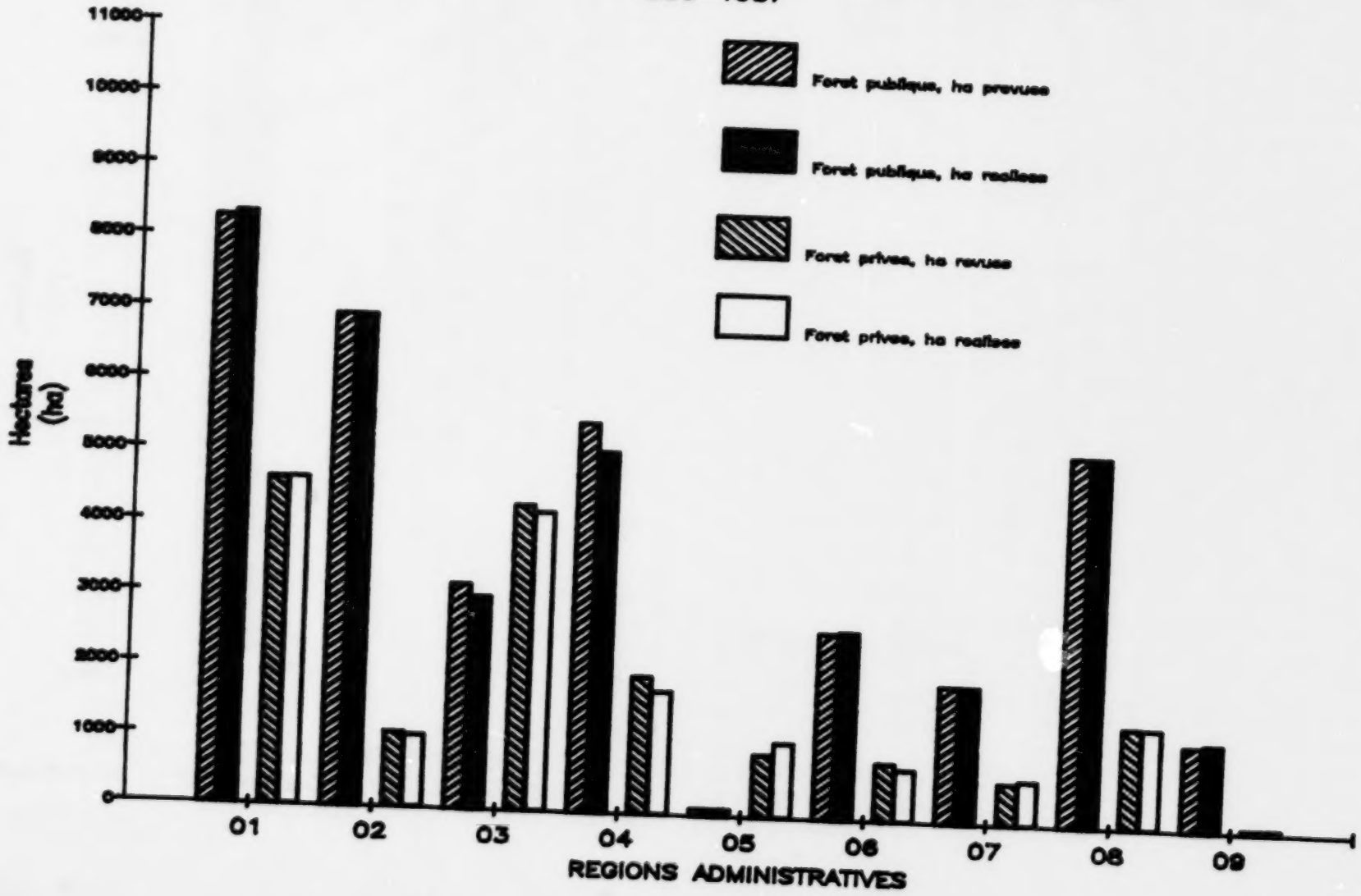

HISTOGRAME 1–C: ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
IMPORTANCE RELATIVE DU TRAITEMENT "ENTRETIEN"
EN FORETS PUBLIQUES PAR REGION ADMINISTRATIVE
1986–1987

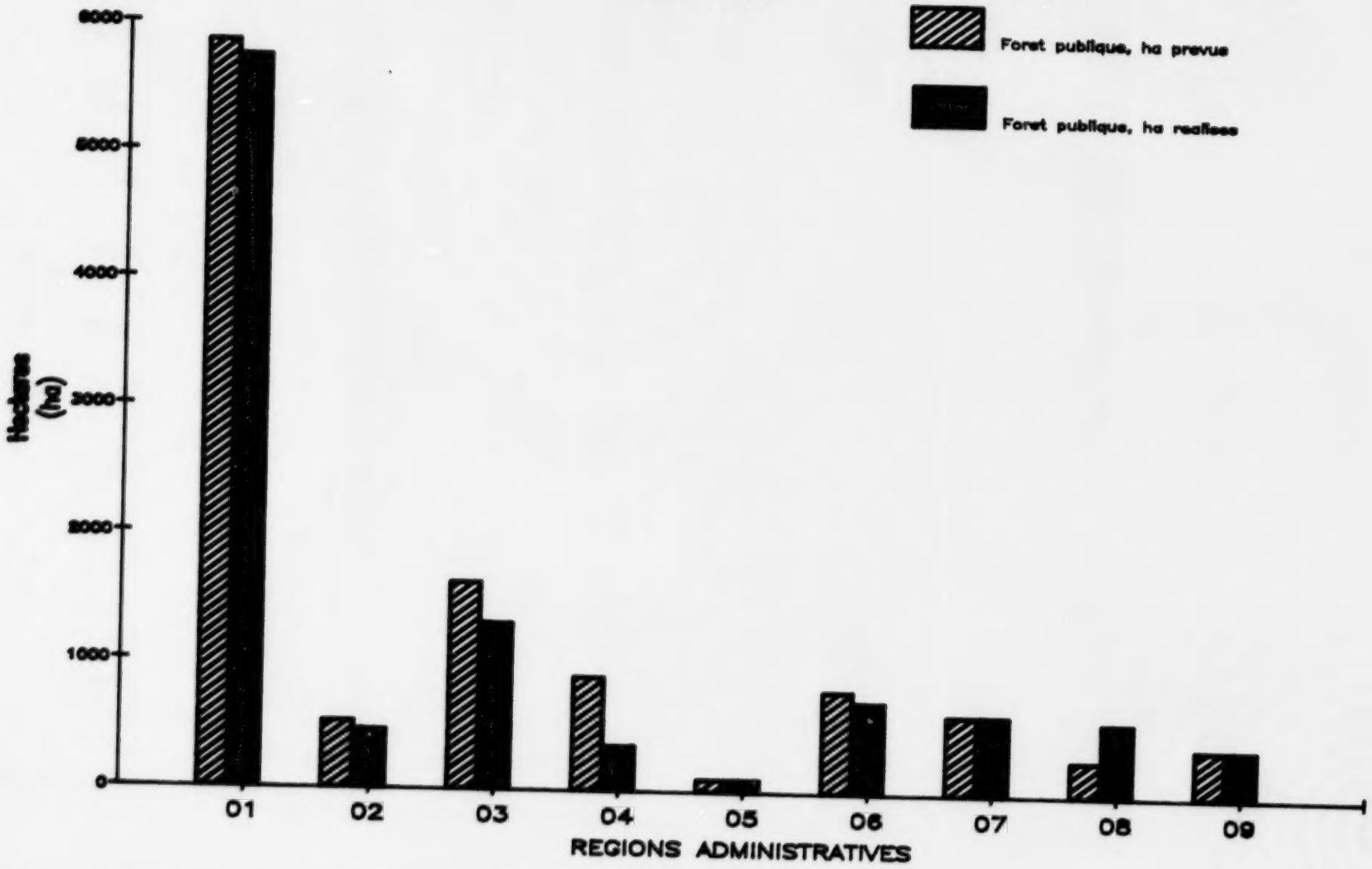

(*) Les realisations incluent la nouvelle sous–activite 997

2.2 - AMENAGEMENT DES FORETS PRIVEES

Le programme d'aménagement de la forêt privée se subdivise en deux activités, l'une reliée aux travaux de préparation de terrain et l'autre reliée à la mise en terre de semis. A noter cependant que certaines activités de suivi, d'analyse et de vérification sont financées à même les fonds réservés à cette fin. Rappelons aussi que les activités en forêt privée admissibles dans le cadre de l'Entente peuvent être réalisées par tous les propriétaires, regroupés ou non dans les organismes de gestion en commun à l'exception de la région du Bas St-Laurent/Gaspésie où le volet forestier du Plan de l'Est est en vigueur.

Le tableau 3 montre que pour l'année 1986-1987, un total de 12 millions de dollars a été dépensé dans les forêts privées, dont 6,6 millions de dollars pour l'activité "préparation de sites" et 5,4 millions de dollars sous l'activité "mise en terre". Ce même tableau nous fait voir également que les écarts en termes financiers entre les prévisions et les réalisations de ce programme sont relativement faibles. Par ailleurs, le tableau 4 portant sur le sommaire des réalisations présente les écarts en termes d'hectares entre les prévisions et les travaux entrepris au cours de 1986-1987. On peut voir en effet que 1 602 hectares devaient faire l'objet d'une préparation de site par des propriétaires non regroupés (aide individuelle) et 17 244 hectares par les propriétaires regroupés (OGC) et qu'il s'est réalisé respectivement 1 514 et 15 580 hectares. Du côté de l'activité "mise en terre", 3 302 hectares ont été exécutés grâce au programme d'aide individuelle, comparativement à 12 377 hectares par les propriétaires regroupés dans les organismes de gestion en commun ou regroupements forestiers.

En regardant à nouveau le tableau 5 et les histogrammes 1, 1-A et 1-B pour ce qui concerne les forêts privées, il nous est possible de voir l'importance relative que joue chacune des régions, tant pour la "préparation de terrain" que pour l'activité "mise en terre". On se rend compte que les régions du Bas St-Laurent/Gaspésie et de Québec dépassent largement les autres dans les deux sous-activités. Notons également que le total des régions "01" et "03" représente 46% de l'ensemble des réalisations de plantations et 47% des travaux de préparation de terrain exécutés au niveau de toute la province en forêt privée. A noter par contre que les forêts privées de ces deux régions occupent une place prépondérante.

Si on compare les réalisations de cette année avec celles de l'an dernier, c'est la région du Saguenay/Lac St-Jean qui a connu la progression la plus importante avec 2 036 hectares préparés et 1 048 hectares plantés, comparativement à 226 et 380 hectares préparés et plantés en 1985-1986. La région "01" a connu par contre une baisse appréciable en ce qui a trait à la préparation de terrain, soit 5 111 ha en moins en 1986-1987.

On peut conclure en disant que le nombre d'hectares traités en 1986-1987 et financés grâce au programme d'aménagement des forêts privées de l'Entente a totalisé 35 020 hectares, comparativement à 32 670 - hectares l'an dernier. En termes monétaires, c'est 12 millions de dollars par rapport à 9,4 millions de dollars qui furent dépensés par l'Entente en forêt privée.

2.3 - *AMENAGEMENT DES TERRES FEDERALES*

Rappelons d'abord que la première année d'application a surtout permis d'établir les lignes directrices, les modalités et les conditions du programme. Quatre conseils de bande seulement avaient réalisé des

travaux sur leur territoire. La deuxième année a fourni l'occasion au SCF et à certains conseils de bande de préciser leurs besoins, de fixer des priorités et ainsi mieux préparer la planification des travaux d'aménagement forestier à entreprendre grâce aux plans d'aménagement forestier réalisés pour plusieurs d'entre-elles.

L'année 1986-1987 a permis de poursuivre dans le même sens que l'an dernier, à savoir que plusieurs autres réserves ont réalisé ou complété leur plan d'aménagement. Nous pouvons considérer l'année 1986-1987 comme étant une première année réelle d'opération où dans l'ensemble, la quantité et la qualité des travaux furent relativement bonnes. Mentionnons aussi que le suivi financier et technique a fourni beaucoup de satisfaction. Plus spécifiquement, soulignons que cette première année réellement opérationnelle aura permis aux bandes de:

i) développer un intérêt pour l'aménagement forestier et plus particulièrement pour la sylviculture;
ii) réaliser des travaux à des coûts relativement concurrentiels et sans faire de déficit;
iii) d'observer que les taux de productivité furent fort acceptables.

Enfin, il est bon de mentionner que du côté de la réalisation des travaux, les difficultés rencontrées par les différentes bandes sont principalement dues au manque d'expérience des travailleurs et à un manque d'encadrement technique. L'expérience acquise en 1986 aura également démontré que les bandes tireraient profit de se doter de leur propre expertise technique plutôt que d'avoir recours aux firmes de consultants.

TABLEAU 6 - BILAN DES RÉLISATIONS PAR RÉSERVE
(1986-1987)

Réserves	Travaux réalisés (ha)	Emplois créés (sem/pers)	Sommes versées ($)
Atikamekw Sipi	--	65	71 881
Manouane	14	38	34 823
Obedjiwan	42	88	57 417
Weymontachie	74	67	52 266
Ouiatchouan	121	110	36 468
Betsiamites	--	43	48 325
Doncaster	--	17	19 280
Maniwaki	151	204	93 220
Mistassini	153	70	45 092
Nemaska	10	22	18 920
Waskaganish	12	16	11 257
Waswanipi	472	248	172 285
Restigouche	--	34	37 840
TOTAL	**1 049**	**1 022**	**699 054**

Les tableaux 3 et 4 du premier chapitre nous montraient que le SCF avait anticipé des dépenses de 800 000 $ dans le cadre du programme et que la somme de 700 000 $ a finalement été versée. De ce montant, près de 300 000 $ ont été consacrés aux coûts techniques (encadrement et plans d'aménagement) et 400 000 $ à la réalisation de travaux sylvicoles. Le tableau 6 présente un état détaillé des réalisations du programme pour l'exercice financier 1986-1987. Nous pouvons y voir aussi que 1 022 semaines-travail sont dues à ce programme.

2.4 - INFRASTRUCTURE DES PEPINIERES

Tel que mentionné dans la première section du document, ce programme est sous la responsabilité directe du ministère de l'Énergie et des Ressources. Il vise à compléter les immobilisations du ministère pour la production de plants requis dans le cadre du vaste programme de reboisement artificiel des sites les plus productifs du Québec.

Au cours de l'exercice 1986-1987, un montant total de 1 825 000 $ a été soumis au financement par l'Entente dans le cadre du programme des infrastructures et des équipements des pépinières du Québec, comparativement à 2,5 millions de dollars versés l'an dernier. Le tableau 3 de la section précédente nous montrait la ventilation de ces dépenses par région administrative. On constate que la région de Montréal (pépinière de Berthierville) et celle de l'Estrie (pépinière d'East Angus) ont absorbé la grosse part des sommes versées à ce chapitre avec respectivement 589 700 $ et 426 300 $. Suivent ensuite la pépinière de Normandin (région 02) et celles de St-Modeste et de Ste-Luce (région 01) avec des sommes de l'ordre de 242 400 $ et de 219 100 $.

2.5 - GESTION, COMMUNICATIONS ET EVALUATION

Ces trois activités du SCF, avec le programme de l'aménagement des terres fédérales, constituent la contrepartie du programme du ministère de l'Énergie et des Ressources relatif aux infrastructures des pépinières dont ce dernier a la responsabilité directe de l'administration (10 millions de dollars).

i) GESTION

L'activité "gestion" est reliée à la structure organisationnelle requise par le SCF pour assumer ses responsabilités financières, administratives et techniques découlant des opérations de l'Entente, à savoir celles du Comité de gestion (conjoint), le suivi technique et financier des activités forestières et les rapports avec l'administration centrale (SCF-Ottawa) et les responsables de l'Entente de Développement Economique Régional (EDER) du Ministère de l'Expansion Economique Régionale (MEIR).

Même si le SCF n'est pas maître d'oeuvre des travaux, il doit payer la moitié des coûts des travaux réalisés dans le cadre des programmes conjoints. Pour justifier ces paiements, le SCF a développé un système de suivi des programmes de façon à apprécier l'admissibilité et la qualité des travaux. Des rapports d'appréciation sont préparés sur une base régionale. Ces rapports traitent de l'importance relative des travaux réalisés dans la région choisie et de la problématique forestière particulière régionale sur la base des informations recueillies lors des visites et des discussions avec les responsables du MER en région et dans les unités de gestion, ou encore avec les organismes privés (OGC/SPB) pour ce qui concerne le programme d'aménagement sur les forêts privées.

Dans le cadre de cette deuxième année d'application des programmes de l'Entente, une dizaine de personnes du SCF ont été affectées à plein temps ou de façon occasionnelle à l'administration et au suivi forestier et financier des programmes à financement conjoint ou des activités unilatérales.

ii) COMMUNICATIONS

Le fait marquant de l'année 1986-1987 en ce qui concerne les communications de l'Entente a été sans contredit la campagne de sensibilisation "L'Or vert/Green Gold". À la demande du Conseil canadien des ministres des forêts, les agents d'information des provinces et du fédéral ont mis sur pied une vaste campagne multi-média dont l'élément le plus visible a été la série d'annonces, télévisées et publiées dans quatre périodiques canadiens, portant sur l'importance pour les Canadiens de conserver notre position face à la concurrence internationale.

De nombreuses activités de promotion et de relations publiques, notamment la publication d'un journal tabloïd tiré à plus de 40 000 exemplaires, le "Forum forestier", sont venues supporter les messages publicitaires.
Cette campagne était organisée, planifiée et financée conjointement par les ministères provinciaux responsables des forêts et par le SCF. Dans le milieu des communications au Canada, une telle collaboration fédérale-provinciale a constitué une véritable première.

Le budget total de cette campagne est évalué à 4 millions de dollars et est réparti sur deux ans. Les fonds proviennent des différentes ententes forestières fédérales-provinciales. La part du Québec pour la phase I de la campagne nationale s'élève

à 344 600 $, répartie également entre les deux gouvernements. La phase II du programme d'activités nationales aura lieu à l'automne 1987 et il est prévu qu'elle entraîne des déboursés totaux de 700 000 $ de la part de l'Entente Canada-Québec.

Parallèlement, un nouveau programme d'activités régionales s'est inscrit en 1986-1987 à l'Entente et la mise en oeuvre s'échelonnera elle aussi sur une période de deux ans. Cette année, 338 900 $ ont été consacrés à ce programme pour permettre la réalisation d'activités de communications financées conjointement par le MER et le SCF. Parmi ces initiatives, mentionnons la promotion du nouveau programme d'aide individuelle, la publicité relative au concours du Mérite Forestier, au Sommet sur la recherche, etc.

iii) ÉVALUATION

Tel que prévu à l'article 10,1 de l'Entente auxiliaire sur le développement forestier, les deux parties doivent compléter en phase finale de l'Entente une étude d'évaluation de l'impact socio-économique des programmes et ce, conformément au cadre d'évaluation devant être élaboré par le comité de gestion.

Un sous-comité technique conjoint a été créé cette année à cette fin. Celui-ci doit présenter aux intéressés un plan de travail (cadre) qui identifie la procédure et la méthodologie choisies pour l'étude d'évaluation en question.

III - PROGRAMMATION 1987-1988

Pour la troisième année d'opération de l'Entente, la majeure partie du budget de l'exercice financier 1987-1988 sera encore consacrée au programme de la forêt publique. Des dépenses totales de 41,3 millions de dollars y sont prévues. Le budget alloué pour l'activité "plantations" de ce programme sera de l'ordre de 37,6 millions de dollars et les objectifs de réalisation sont d'assurer une préparation de site sur 72 788 hectares et de mettre en terre 128,1 millions de plants (51 240 hectares).

Par contre, le budget de l'activité "entretien des aires régénérées" atteindra 1,9 million de dollars pour le traitement de 3 103 hectares. Quant à l'activité "recherche appliquée", elle aura 1,8 million de dollars comme budget en 1987-1988, dont 455 000 $ pour le Centre de Transfert Technologique de Maniwaki. Le reste servira au financement de différents projets devant faire l'objet d'une acceptation par le comité de gestion.

Pour ce qui est des dépenses prévues pour le programme d'aménagement de la forêt privée, elles sont de l'ordre de 20,5 millions de dollars. En ce qui concerne la préparation de terrain, 1,4 million de dollars (5 645 hectares) sont prévus pour les propriétaires non regroupés (aide individuelle) et 8,5 millions de dollars seront affectés aux organismes de gestion en commun pour effectuer des travaux sur 23 991 hectares. Quant à l'activité "mise en terre", une somme de 1,9 million de dollars (6 602 hectares) est allouée pour l'aide individuelle. D'autre part, un montant de 7 millions de dollars est prévu pour l'ensemble des propriétaires regroupés pour effectuer des travaux sur plus de 18 000 hectares.

Quant au programme d'aménagement des terres indiennes (SCF), le budget prévu est de l'ordre de 795 000 $, lequel sera réparti entre une quinzaine de réserves. En contrepartie, le programme d'infrastructures des pépinières financé directement par le MER a prévu un budget de 1,65 millions de dollars pour l'exercice financier 1987-1988.

Par ailleurs, les activités du SCF relatives à la gestion et à l'évaluation pour l'année 1987-1988 montrent un budget prévisionnel de l'ordre de 752 000 $. Tout en étant complémentaire aux deux activités précédentes, le nouveau programme national de communications créé cette année prévoit des dépenses totales de 0,7 million de dollars. Le budget de l'activité régionale pour l'exercice financier 1987-1988 est aussi de l'ordre de 0,7 million de dollars, soit 1,4 million de dollars au total.

IV - ANNEXE

SOMMAIRE DES REALISATIONS FORESTIERES ET DES DEPENSES PAR PROGRAMME ET PAR REGION ADMINISTRATIVE

(10 tableaux)

Tableau 4-a

Région 01: Bas St-Laurent / Gaspésie

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	13 309,2 ha	12 957,2 ha	2790,3
. plantation manuelle	20 712,9 mp	20 875,7 mp	3396,2
Entretien des aires régénérées	5 866,1 ha	5 754,1 ha	2817,8
Recherche appliquée	-------	-------	82,0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	4009 ha	3926 ha	1754,3
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	4637	4648	1742,9
Terres fédérales	———	———	37,8
Pépinières			219,1
		Total:	12 840,4

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-b

Région 02: Saguenay / Lac St-Jean

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	14 173,5 ha	13 108,7 ha	1335,5
. plantation manuelle	17 382,2 mp	17 382,2 mp	2250,8
Entretien des aires régénérées	541 ha	471,2 ha	183,1
Recherche appliquée	-------	-------	55,0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	177 ha	151 ha	40,8
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1937 ha	1885 ha	548,9
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	261 ha	239 ha	53,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	819 ha	809 ha	303,3
Terres fédérales	294 ha	275 ha	81,6
Pépinières			242,4
		Total:	5 095,3

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-c

Région 03: Québec

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	5 944 ha	5 055 ha	1 571,5
. plantation manuelle	7 985 mp	7 554,5 mp	1 125,9
Entretien des aires régénérées	1 638 ha	1 316,7 ha	560,8
Recherche appliquée	-------	-------	732,5
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	444 ha	551 ha	148,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	3 804 ha	3 523 ha	1 526,5
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	1 500 ha	1 407 ha	316,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 825 ha	2 823 ha	1 058,9
Terres fédérales	-------	------	0
Pépinières	-------	------	143,7
		Total:	7 185,1

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-d

Région 04: Trois-Rivières

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	10 900 ha	8 880,9 ha	2 590,5
. plantation manuelle	13 744,4 mp	12 754,1 mp	2 013,0
Entretien des aires régénérées	905 ha	365,0 ha	211,7
Recherche appliquée	-------	-------	125,0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	311 ha	323 ha	87,2
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 214 ha	1 602 ha	683,2
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	453 ha	396 ha	86,0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 501 ha	1 362 ha	510,6
Terres fédérales	152 ha	130 ha	216,4
Pépinières			107,4
		Total:	6 631,0

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-e

Région 05: Estrie

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	120 ha	116 ha	15,9
. plantation manuelle	300 mp	304,7 mp	42,9
Entretien des aires régénérées	110 ha	110,2 ha	72,1
Recherche appliquée	---	-----	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	233 ha	227 ha	61,4
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 172 ha	1 192 ha	464,3
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	233 ha	419 ha	94,4
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	675 ha	662 ha	248,4
Terres fédérales	0	0	0
Pépinières			426,3
		Total:	1 425,7

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-f

Région 06: Montréal

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	4 201 ha	4 034,9 ha	807,9
. plantation manuelle	6 633 mp	6 675,1 mp	1 014,9
Entretien des aires régénérées	810 ha	728,5 ha	398,0
Recherche appliquée	---	-----	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	194 ha	96 ha	25,8
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	687 ha	687 ha	292,7
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	367 ha	281 ha	62,0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	470 ha	471 ha	176,7
Terres fédérales	-----	-----	19,3
Pépinières			589,7
		Total:	3 387,7

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-g

Région 07: Outaouais

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	3 218,4 ha	3 209,4 ha	676,7
. plantation manuelle	4 886,4 mp	4 886,4 mp	1 014,6
Entretien des aires régénérées	630,1 ha	630,1 ha	163,1
Recherche appliquée	---	-----	522,1
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	104 ha	67 ha	18,2
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	857 ha	621 ha	222,6
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	296 ha	293 ha	65,4
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	305 ha	352 ha	131,9
Terres fédérales	159 ha	117 ha	93,2
Pépinières	----	----	----
		Total:	2 907,8

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-h

Région 08: Abitibi / Témiscamingue

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	13 359,0 ha	12 562,0 ha	1 497,9
. plantation manuelle	13 098,1 mp	13 097,5 mp	1 728,9
Entretien des aires régénérées	588 ha	587 ha	193,4
Recherche appliquée	---	-----	15,0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	111 ha	77 ha	20,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 115 ha	1 700 ha	638,3
Mise en terre			
. propriétaires non regroupés	233 ha	235 ha	53,0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 208 ha	1 205 ha	451,7
Terres fédérales	650 ha	472 ha	172,3
Pépinières	----	----	96,3
		Total:	4 867,5

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-i

Région 09: Côte-Nord

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	1 951,0 ha	1 934,7 ha	322,9
. plantation manuelle	3 053,0 mp	3 128,8 mp	465,1
Entretien des aires régénérées	392 ha	389 ha	199,9
Recherche appliquée	---	-----	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	28 ha	22 ha	5,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	449 ha	444 ha	120,7
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	31 ha	32 ha	102,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	45 ha	45 ha	100,0
Terres fédérales	-----	-----	48,3
Pépinières	-----	-----	----
		Total:	1 187,0

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-j

Région 10: Nouveau-Québec

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	0	0	0
. plantation manuelle	0	0	0
Entretien des aires régénérées	0	0	0
Recherche appliquée	---	-----	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	0	0	0
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	0	0	0
Terres fédérales	24 ha	22 ha	30,2
Pépinières	-----	-----	-----
		Total:	30,2

m p : mille plants
ha : hectares